L'orientation et l'information professionnelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **95 (1966)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'orientation et l'information professionnelles

Pourquoi l'O.P. existe-t-elle?

Jusqu'à la Révolution française, le choix d'un métier était facile vu le nombre relativement restreint des professions et la division de la société en classes dont certaines seulement avaient accès aux métiers les plus intéressants.

Dès lors, toutes les professions sont devenues accessibles à chacun; le machinisme et les progrès scientifiques extraordinaires ont conduit à une fragmentation telle des métiers de base, que les gens vivent actuellement en «secteur fermé», ce qui les empêche de connaître toutes les possibilités qui s'offrent aux jeunes et de les conduire à un choix professionnel judicieux.

Elle répond principalement à trois besoins:

a) un besoin *économique*: Notre terre est peu généreuse, c'est donc par les réalisations de l'artisanat et les industries d'exportation, du commerce et du tourisme que la Suisse peut obtenir les moyens financiers indispensables à ses importations de matières premières et de denrées alimentaires. L'étranger n'achète nos produits, d'un prix relativement élevé, que s'ils sont excellents. Pour fabriquer ces produits il nous faut des cadres et des ouvriers spécialement qualifiés. «La Suisse est condamnée à la supériorité», comme a dit excellemment un économiste français.

b) un besoin *scolaire:* L'école s'est bornée pendant longtemps à donner à l'enfant une certaine culture; puis une fois le temps de scolarité obligatoire achevé, il recevait un beau diplôme et se trouvait au seuil de la vie active sans savoir quelle profession il allait embrasser. On comprend maintenant que la tâche de l'école est de l'aider à tirer le maximum de profit de tout le labeur accompli en classe en le conduisant vers un choix professionnel en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et des nécessités économiques. L'école doit préparer à la vie et ne plus se contenter de donner à l'enfant un savoir abstrait sans utilité immédiate.

c) un besoin *social:* On a compris qu'un homme n'est vraiment heureux dans la vie que lorsqu'il a un travail plaisant, selon ses goûts, et suffi-

samment rémunérateur. A son départ dans la vie active, il s'agit donc de l'aider dans le choix d'un métier qui satisfasse ses désirs, tout en tenant compte de ses possibilités.

Stade du développement de l'O.P.

1. Il y a une quarantaine d'années, elle en était surtout à l'état d'une science nouvelle enseignée dans les Universités.
2. Puis est venue la période d'application ex-abrupto de tests auxquels on croyait de façon absolue.
3. On a compris maintenant qu'il s'agit d'*humaniser* l'O.P., de mettre directement à profit les 10 000 à 12 000 heures de travail accomplies par les élèves primaires et secondaires arrivant en fin de scolarité obligatoire, de travailler *dans les écoles* et de faire ainsi la jonction combien utile de l'école et de la vie active.

La tâche de l'orienteur professionnel est donc:

a) de chercher à valoriser le travail scolaire (à tous les stades de l'enseignement),

b) de détecter les lacunes à combler chez les élèves *avant* le choix professionnel définitif,

c) d'éliminer les complexes qui paralysent tant de jeunes,

d) de mettre en valeur chaque individu pour son propre bonheur d'abord, puis en vue de son rendement professionnel étant donné la petitesse de notre pays et les géants économiques auxquels il se heurte de plus en plus durement.

A une heure particulièrement grave de l'évolution économique mondiale, alors qu'il s'agit pour notre pays d'utiliser au mieux toutes les forces qui y œuvrent, l'orientation professionnelle désire simplement jouer le rôle qui lui est imparti de jonction entre l'école et la vie pratique mais dans le respect de la personnalité des jeunes, la liberté du choix professionnel, en valorisant le travail scolaire qu'ils ont accompli, tout ceci, bien entendu, en tenant largement compte des nécessités économiques auxquelles nous devons faire face.

Il faut reconnaître qu'un peu partout, les pouvoirs publics ont compris que l'orientation professionnelle était extrêmement importante et qu'elle tendait de plus en plus à passer d'une forme directive et occasionnelle à une forme continue où l'école doit assumer le rôle essentiel.

Cela afin que tous les enfants d'intelligence normale soient préparés longuement a recevoir une formation professionnelle en rapport avec leur personnalité. Ces activités devraient commencer aux environs de la onzième année pour aider l'enfant à construire sa représentation sociale, économique et professionnelle du monde dans lequel il devra s'engager à plus ou moins long terme. Cette tâche doit être menée sous la responsabilité du maître avec l'aide technique du conseiller d'O.P. qui lui apportera l'appui de ses connaissances spécialisées.

R. Bossy

Directeur de l'Office cantonal de la formation professionnelle

Fribourg
Rue de Romont 11

A la belle Jardinière

Fribourg Place de la Gare

La Maison du plus grand choix en vêtements pour hommes et garçons

Articles de ménage - Outillage

La plus ancienne Maison de la place

Bregger, Zwimpfer & Cie S. A.

Place du Tilleul Fribourg Tél. 2 52 51